

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 13 JANVIER 2021

L'an deux mil vingt et un et le treize janvier à dix-neuf heures.

Le Conseil Municipal de cette commune, convoqué à huis-clos s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Thierry NIGAY, Maire.

Etaient présents : Nadine CLOZEL - Maurice DEGOUT - Roger DELORME - Valérie FOUCTEAU - Vincent LIEUTARD - Yann MAYENSON - Thierry NIGAY - Christophe PEGON - Renaud ROUSSEAU

Absents excusés : Stéphanie DA SILVA - Véronique DEL BIANCO - Serge JUGLARET- Yann MAYENSON - Sébastien RECORBET - Noémie ZAREBA

Secrétaire de séance : Renaud ROUSSEAU

DELIBERATIONS

1°) DECISIONS BUDGÉTAIRES MODIFICATIVES N°3 - BP COMMUNAL :

Afin de prendre en charge la participation aux transports scolaires à l'article 6558 et non au 6247 tel que cela avait été prévu au budget, il convient de réaliser un virement de crédits.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE d'effectuer les virements de crédits suivants :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 6247 : Transp.collectifs	3 000,00 €	
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	3 000,00 €	
D 6558 : Autres dépenses obligatoires		3 000,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges gestion courante		3 000,00 €

2°) ACHAT TRACTEUR MARCIGNY MOTOCULTURE :

Dans le cadre de la préparation du budget 2021, le Maire présente au conseil municipal un devis de Marcigny Motoculture pour le remplacement du tracteur.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DECIDE d'accepter le devis de MARCIGNY MOTOCULTURE d'un montant de 76 800€ TTC pour l'achat d'un tracteur MF 5709 GS.

DECIDE de prévoir les crédits correspondant au BP 2021.

3°) REPRISE TRACTEUR MARCIGNY MOTOCULTURE :

Suite au remplacement du tracteur, le Maire présente au conseil municipal une proposition de Marcigny Motoculture pour la reprise de l'ancien tracteur.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DECIDE d'accepter la proposition de MARCIGNY MOTOCULTURE d'un montant de 11 000€ nets pour la reprise, en l'état, du tracteur MF 6120 ainsi que son chargeur MF893.

4°) PROPOSITION DE FINANCEMENT - TRACTEUR COMMUNAL :

Le Maire présente au conseil municipal la proposition de financement AGCO FINANCE / MF FINANCE pour l'achat d'un tracteur.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

DECIDE de contracter auprès de *AGCO FINANCE / MF FINANCE* un emprunt de 76 800€ ayant pour objet le financement d'investissement, d'une durée de 84 mois au taux de 0.72% avec échéances trimestrielles.

AUTORISE le Maire à signer tous les documents afférents à cette opération.

INFORMATIONS / DÉBAT

➤ **Instances et modalités participant à la gestion des déchets**

Thierry NIGAY, en qualité de Vice-Président à la communauté de communes de Marcigny, en charge de l'environnement, présente un document qui reprend les compétences partagées entre la communauté de communes et le SMEVOM du Brionnais en matière de gestion des déchets (ordures ménagères, déchetterie, points d'apport volontaires).

Il développe, sur chaque thème, les enjeux (répondre à la législation, maîtrise du budget...) et les perspectives financières (augmentation de la TGAP, baisse du soutien CITEO).

Cette information sera présentée dans tous les conseils municipaux de la communauté de communes.

➤ **Développement touristique autour du canal de Roanne à Digoïn**

Le Maire fait le compte-rendu des stratégies et propositions d'actions développées par le cabinet TRACETPI pour l'association « Le Canal de Roanne à Digoïn ». Cette étude devrait déboucher sur la signature de « contrat canaux » avec les Régions, permettant d'accéder aux financements indispensables à la mise en place de ces actions.

QUESTIONS DIVERSES :

V. LIEUTARD :

- Concernant la gestion des concessions au cimetière, serait-il possible de mutualiser l'achat d'un logiciel « cimetière » avec d'autres communes ou la communauté de communes ?

C. PEGON :

- point sur les travaux bâtiments, « logement Marinier » : le maçon est passé, les autres artisans doivent poursuivre.

- les travaux du SIVOM sont programmés, nous attendons les devis.

- OPAH : le nouveau programme est lancé.

M. DEGOUT :

- Le bulletin communal sera bientôt finalisé.

N. CLOZEL :

- Lors de l'assemblée générale du SPANC, trois problématiques ont été soulevées :

- Retard sur les diagnostics
- Non-paiement des cotisations dues
- Pas de retour sur les modifications réalisées.

Séance close à 22h.